



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DOUZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(2001-2002)
LE 11 JUIN 2002

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 11 JUIN 2002 À 19 HEURES
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR

MM. JACQUES CARON, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ALBAN SYNNOTT

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale

CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

ET :

M. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

M. CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des
communications

M. PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

M. GILLES PRESSEAU, secrétaire général

Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services auxiliaires, est également présent.

Mme Solange Couture-Dubé, commissaire, a avisé de son retard.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 Émission d'obligations

5.02 École Jean-Leman - Agrandissement (voir sujet 11.05)

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2002

6.02 Contrat de cafétéria - CCRS - octroi d'un nouveau contrat

6.03 Assurances générales CSDGS - Adjudication de contrat et signataire

6.04 SAAQ - mandat de signature pour les immatriculations

6.05 Contrats de transport - approbation de la procédure d'adjudication et
nomination des négociateurs

6.06 Bail de location - rez-de-chaussée du 184, boulevard Salaberry Nord à
Châteauguay

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

**8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



No de résolution
ou annotation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : vérification (documentation jointe)

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 École Jean-Leman : ajout de deux classes - Appel d'offres public - Octroi de contrat

11.02 École Pierre-Bédard - réfection de la maçonnerie - Appel d'offres AO-041-065-01 - Octroi de contrat

11.03 École Daigneau - fenestration et parement de briques - Appel d'offres public AO-042-077-01 - Octroi de contrat

11.04 École Louis-Philippe-Paré - réfection du vestibule - Appel d'offres AO-044-048-01 - Octroi de contrat

11.05 Écoles de Châteauguay : achat de matériel informatique - Appel d'offres # 79 - Octroi de contrat

11.06 Enlèvement des ordures : Appel d'offres AO-004-100-02 - Octroi de contrat

11.07 Protectron (Anti-intrusion) - Octroi de contrat

11.08 École Émilie-Gamelin : Réaménagement - Appel d'offres public - Octroi de contrat

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Le directeur du Service des ressources financières, Monsieur Pierre Marchand, explique le mode d'émission d'obligations.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MAI 2002

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 14 mai 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 14 mai 2002 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CONTRAT DE CAFÉTÉRIA - CCRS - OCTROI D'UN NOUVEAU CONTRAT

Monsieur Maurice Brossard présente le dossier. Des points de clarification sont apportés.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

qu'après avoir modifié l'article 1.13 de l'appel d'offres portant sur « l'opération du service de cafétéria et des services de distributrices du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud » en changeant la somme forfaitaire de 2 % à 3 %, d'accepter la soumission de « **LES SERVICES ALIMENTAIRES DES MOISSONS** » et de lui octroyer le contrat de service de cafétéria et du service des distributrices du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02172-06-02

C.E.-02173-06-02

C.E.-02174-06-02



C.E.-02175-06-02
No de résolution
ou annotation

C.E.-02176-06-02

C.E.-02177-06-02

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 4-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02178-06-02

6.03 ASSURANCES GÉNÉRALES CSDGS - ADJUDICATION DE CONTRAT ET SIGNATAIRE

Monsieur Maurice Brossard cède la parole à Monsieur Denis Hudon, coordonnateur, lequel explique le contexte.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent à la firme « LEMIEUX, RYAN ET ASSOCIÉS » pour la somme de quarante mille six cent vingt-cinq dollars (40 625 \$) plus les taxes applicables, le contrat d'assurances générales de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 2002-2003.

Que Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général et responsable du dossier des assurances, soit autorisé, suite à l'adjudication du contrat, à signer tous les documents afférents pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 SAAQ - MANDAT DE SIGNATURE POUR LES IMMATRICULATIONS

Monsieur Denis Hudon explique le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorise Monsieur Gilles Presseault à procéder, à compter du 1^{er} juillet 2002, à l'enregistrement annuel des véhicules de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, à signer tout document afférent et, le cas échéant, à signer tout document requis pour ladite Société lors de l'acquisition ou du transfert de propriété de l'un de ces véhicules.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 CONTRATS DE TRANSPORT - APPROBATION DE LA PROCÉDURE D'ADJUDICATION ET NOMINATION DES NÉGOCIATEURS

Monsieur Denis Hudon présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant des parents,

que soient négociés de gré à gré avec toute personne les transports par berline ou familial, pour une durée ne dépassant pas une année.

Que soient négociés, de gré à gré, des contrats avec les transporteurs avec qui elle était liée en 2001-2002 pour le transport qui doit être effectué au moyen d'un autobus d'écoliers ou d'un minibus, et ce, pour une durée ne dépassant pas une année.

Que messieurs Denis Hudon et Pierre Anctil, respectivement coordonnateur aux Services auxiliaires et coordonnateur aux Services des ressources matérielles, soient désignés pour négocier les contrats de transport scolaire pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 BAIL DE LOCATION - REZ-DE-CHAUSSÉE DU 184, BOULEVARD SALABERRY NORD À CHÂTEAUGUAY

Monsieur Denis Hudon présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du comité exécutif approuvent la demande de location du rez-de-chaussée de l'édifice du 184, boulevard Salaberry Nord à Châteauguay au ministère de la Santé et des services sociaux, pour une période de 60 mois, soit du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2007.

Que Madame Micheline Patenaude-Fortin, présidente du comité exécutif et Madame Susan Tremblay, directrice générale, soient autorisées à signer ledit bail pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION**
La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 7 mai 2002 et se terminant le 3 juin 2002 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.
- 11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- C.E.-02179-06-02 11.01 ÉCOLE JEAN-LEMAN : AJOUT DE DEUX CLASSES - Appel d'offres public - Octroi de contrat**
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.
- IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,
- de retenir les services de **CONSTRUCTEURS CORENOV INC.** pour l'ajout de deux classes à l'école Jean-Leman au coût de trois cent quatorze mille sept cent soixante-quinze dollars (314 775,00 \$), taxes incluses.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- C.E.-02180-06-02 11.02 ÉCOLE PIERRE-BÉDARD - RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE - Appel d'offres AO-041-065-01 - Octroi de contrat**
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier et répond à des questions.
- IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,
- de retenir les services de « **CONSTRUCTIONS PIER-JAL INC.** » pour effectuer la réfection de la maçonnerie à l'école Pierre-Bédard au coût de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent dollars (97 500,00 \$), taxes incluses.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- C.E.-02181-06-02 11.03 ÉCOLE DAIGNEAU : MAÇONNERIE ET FENESTRATION PHASE II - Appel d'offres public AO-042-077-01**
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,
- de retenir les services de **CONSTRUCTIONS PIER-JAL INC.** pour effectuer la maçonnerie et fenestration phase II à l'école Daigneau au coût de cent quarante-quatre mille neuf cent dollars (144 900,00 \$), taxes incluses.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- C.E.-02182-06-02 11.04 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : Réfection du vestibule - Appel d'offres AO-044-048-01 - Octroi de contrat**
Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier et répond à des questions.
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,
- de retenir les services de **CONSTRUCTION PIERRE BOURDON INC.** pour effectuer la réfection du vestibule à l'école Louis-Philippe-Paré au coût de cinquante mille trois cent vingt-sept dollars (50 327,00 \$), taxes incluses.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**
- C.E.-02183-06-02 11.05 ÉCOLES DE CHÂTEAUGUAY : ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE - Appel d'offres # 79 - Octroi de contrat**
Monsieur Claude Hébert présente le dossier et répond à une question.
- IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,
- de retenir les services de **INFORMATIQUE EBR INC.** pour l'achat de 10 imprimantes au laser pour l'impression des bulletins pour les écoles de Châteauguay au coût de trente neuf mille trois cent vingt-sept dollars et soixante-trois centièmes (39 327,63 \$), taxes incluses.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



C.E.-02184-06-02
No de résolution
ou annotation

11.06 ENLÈVEMENT DES ORDURES : APPEL D'OFFRES AO-004-100-02 - Octroi de contrat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier et répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent à la firme **RCI Environnement Inc.**, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'enlèvement et de disposition des ordures, conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.06 pour la somme de :

quarante-sept mille neuf cent cinquante et un dollars et soixante-trois centièmes (47 951,63 \$), incluant toutes taxes pour l'année 2002-2003;

quarante-neuf mille deux cent soixante et seize dollars et soixante et onze centièmes (49 276,71 \$), incluant toutes taxes pour l'année 2003-2004;

cinquante mille six cent un dollars et quatre-vingt centièmes (50 601,80 \$) incluant toutes taxes pour l'année 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02185-05-02

11.07 PROTECTRON (Anti-intrusion) - Octroi de contrat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier et répond à des questions. Madame Susan Tremblay fournit d'autres détails pour des aspects de facturation.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant le comité de parents,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer, à la firme **PROTECTRON INC.** pour une durée maximale de trois (3) ans (2002-2005), le contrat de protection des établissements et des centres administratifs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries selon les termes de l'offre en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02186-06-02

11.08 ÉCOLE ÉMILIE-GAMELIN : RÉAMÉNAGEMENT - Appel d'offres public - Octroi de contrat

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

de retenir les services de **MARIEVILLE CONSTRUCTION INC.** pour le réaménagement de l'école Émilie-Gamelin au coût de deux cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars (222 997,00 \$), taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02187-06-02

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
À 19 H 44,**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que la séance du 11 juin 2002 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance
D:\Textes\CE\2001-2002\Procès-verbaux\200206.11.wpd

Secrétaire général